



Les assureurs de dommages : présents **partout, pour tous**



Un compte rendu des assureurs habitation,
automobile et entreprise du **Québec**



L'année 2016 a mis les Canadiens à rude épreuve, d'un bout à l'autre du pays. L'événement le plus marquant a été, sans contredit, les feux de forêt survenus au printemps dernier à Fort McMurray, en Alberta. Un incendie gigantesque a détruit des centaines de résidences et de commerces sur son passage et forcé des dizaines de milliers de personnes à abandonner leur domicile.

À cela se sont ajoutés de nombreux épisodes de temps violent partout au pays, et qui ont laissé derrière eux des dégâts considérables, y compris chez nous, au Québec. Lors de ces moments difficiles, nous avons accompagné nos concitoyens. Ces derniers ont pu compter sur leurs assureurs et sur le Bureau d'assurance du Canada (BAC) pour les aider à se relever, que ce soit sur le terrain, au téléphone ou à leur domicile.

Le BAC ne ménage d'ailleurs aucun effort pour aider les collectivités à se préparer à une catastrophe *avant* qu'elle ne survienne. C'est pourquoi, de concert avec les gouvernements fédéral et provinciaux, le BAC travaille à l'élaboration de solutions innovantes en matière d'adaptation aux événements météorologiques extrêmes, de préparation aux catastrophes naturelles et d'atténuation des effets des changements climatiques.

Le rôle du BAC consiste notamment à :

- ▶ Militer en faveur d'une stratégie nationale sur l'inondation qui inclut l'amélioration des codes du bâtiment, des investissements dans les infrastructures ainsi que l'évaluation et l'atténuation des risques d'inondation.
- ▶ Explorer les solutions possibles pour atténuer les impacts macro-économiques et le risque financier systémique que causerait un tremblement de terre important.
- ▶ Soutenir les efforts de diverses organisations en matière de préparation aux événements météorologiques extrêmes et aux catastrophes naturelles.
- ▶ Communiquer régulièrement avec les autorités provinciales et municipales ainsi qu'avec d'autres organismes de gestion des urgences.



Le BAC a poussé la préparation aux tremblements de terre un cran plus loin en 2016, en mettant sur pied, en collaboration avec plusieurs villes, une tournée québécoise de sensibilisation destinée aux citoyens.

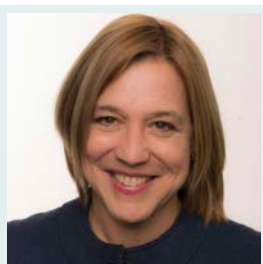
Outre les changements climatiques, notre industrie a poursuivi ses travaux dans plusieurs dossiers d'envergure tout en exerçant une vigie serrée de certains enjeux tels que l'économie collaborative et les technologies perturbatrices. Des sujets qui interpellent consommateurs et gouvernements et pour lesquels nous apportons des solutions novatrices.

Rappelons qu'au Québec, afin de garantir des protections minimales aux assurés, la majorité des assureurs adhèrent aux Formulaires d'assurance habitation du Québec rédigés par le BAC, lesquels ont été révisés en profondeur en réponse, entre autres, à de nouvelles réalités.

Et pour finir, le BAC a reconduit ses campagnes d'information web destinées au grand public et continué de renseigner les consommateurs sur des questions d'assurance, notamment en prenant part à des activités à vocation éducative.

Nous sommes fiers de vous présenter cette publication qui résume en quelques pages l'apport de l'industrie de l'assurance de dommages au paysage économique québécois et canadien, et qui témoigne du soutien constant que nous offrons à la population et aux gouvernements.

Johanne Lamanque
Vice-présidente, Québec



Des citoyens mieux préparés aux tremblements de terre

La préparation aux tremblements de terre étant l'un des enjeux prioritaires de notre industrie depuis des années, plusieurs initiatives liées à cette question ont vu le jour au fil des ans. En 2016, le BAC a poursuivi ses efforts de sensibilisation au risque de tremblement de terre auprès de la population en alliant, cette fois, la théorie et la pratique.

Ainsi, en plus d'avoir renouvelé pour une quatrième année consécutive son partenariat avec la Grande Secousse du Québec, un exercice international de préparation aux séismes, le BAC a sillonné les routes de la province l'automne dernier à bord de la Séismobile, un simulateur de tremblement de terre.

Cette tournée de dix jours, organisée conjointement avec les villes de Baie-Saint-Paul, Laval, Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke et Québec, a permis à quelque 1 300 citoyens de ressentir une secousse de magnitude 8 sur l'échelle de Richter pendant 30 secondes.

En utilisant un simulateur capable de reproduire les sensations réelles d'un tremblement de terre, le BAC a amené les Québécoises et les Québécois à réfléchir à leur degré de préparation à faire face à un événement majeur. Un exercice fort utile, puisque la majorité

des personnes qui ont essayé la Séismobile ou qui l'ont vue en action ont admis qu'avant la visite du BAC, elles ignoraient ou sous-estimaient les impacts d'un séisme et qu'elles n'auraient pas su quoi faire pour se protéger.

Cette initiative a connu un grand succès et a reçu une couverture de presse importante avec plus d'une trentaine de reportages, tant dans la presse écrite qu'à la télévision et à la radio. Au bout du compte, cet événement a touché plus de 1,5 million de personnes qui ont lu, vu ou entendu quelque chose à son sujet.

Rappelons que le Québec est situé dans une zone sismique et que le risque qu'un séisme majeur frappe la province est bien réel. Pourtant, seuls 3 % des assurés ont souscrit une protection pour leur résidence en cas de tremblement de terre.



Préparation aux tremblements de terre



La Séismobile

S'adapter aux événements météorologiques extrêmes et aux catastrophes naturelles

En 2016, la tendance préoccupante des catastrophes naturelles s'est poursuivie et a mis encore une fois l'Alberta à rude épreuve.

En mai, le pays a suivi avec horreur la plus importante évacuation liée à un feu de forêt de toute l'histoire du Canada, diffusée en direct sur Internet. À son plus fort, le brasier s'étendait sur un périmètre d'environ 590 000 hectares (1,5 million d'acres), soit une superficie plus grande que l'Île-du-Prince-Édouard. Un temps exceptionnellement doux et un hiver plus sec que la normale ont créé des conditions parfaites pour que le feu se développe.

Voici quelques-unes des mesures prises par le BAC, au nom des assureurs de dommages, pour aider les résidents :

- ▶ Nous avons déployé l'Unité mobile d'aide à la communauté (UMAC) afin de fournir sur place du soutien aux résidents en matière d'assurance lors de l'évacuation.
- ▶ Nous avons délégué des agents au Centre régional des opérations d'urgence afin d'offrir de l'information claire aux résidents et aux assureurs, en temps opportun.
- ▶ Nous avons facilité l'accès rapide du personnel d'assurance sur les lieux du sinistre pour aider les résidents qui rentraient chez eux.
- ▶ Nos huit centres d'information ont répondu aux questions des résidents en matière d'assurance.
- ▶ Nous avons donné des conférences sur les principes d'assurance à

divers intervenants, notamment à des représentants du Comité de rétablissement de Wood Buffalo, de la Chambre de commerce et de la Croix-Rouge canadienne.

- ▶ Nous avons invité les résidents à participer à une vingtaine de séances publiques tenues dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. Le BAC a également participé à toutes les assemblées régionales organisées par la province et les municipalités.
- ▶ Nous avons coordonné l'enlèvement, par l'entremise d'entrepreneurs locaux, de près de 12 000 réfrigérateurs et congélateurs insalubres, un objectif prioritaire dans le processus global de déblaiement.
- ▶ Nous avons contribué à la coordination du programme de démolition avec le soutien d'un entrepreneur local, et ce, pour venir en aide à l'économie chancelante de la région.

L'industrie de l'assurance de dommages s'engage, pour l'avenir, à communiquer les leçons tirées de la tragédie de Fort McMurray afin d'orienter les interventions futures en cas de catastrophe et d'urgence. Le BAC en fait une priorité et est déterminé à collaborer avec les gouvernements de tous les niveaux.

Les consommateurs au cœur de nos activités

Le BAC croit que les consommateurs doivent être bien informés pour être bien protégés.

Et pour ce faire, il faut leur parler là où ils se trouvent. C'est pour cette raison qu'en plus de sa présence sur le web et dans les médias, le BAC tient à être visible sur le terrain et dans divers événements.

Ainsi, le BAC est allé à la rencontre des citoyens lors des événements suivants :

- ▶ Salon de l'immigration présenté au Palais des congrès de Montréal : ce salon, qui en était à sa 5e édition, a accueilli 9 000 visiteurs, principalement des nouveaux arrivants. Le BAC a eu l'occasion d'expliquer plusieurs notions d'assurance aux participants et d'échanger avec eux. Les discussions se sont déroulées en français, en anglais et en portugais, et plusieurs documents sur les assurances ont été remis à tous les visiteurs.
 - ▶ Colloque sur les services financiers tenu au Collège Montmorency, à Laval : le BAC a pu parler à la population étudiante qui souhaitait en savoir plus sur les produits et services d'assurance ainsi que sur les diverses professions de l'industrie.
- Les agents du Centre d'information sur les assurances ont reçu l'aide d'interprètes parlant arabe, espagnol et swahili.
- Par ailleurs, à l'automne 2016, le BAC a renouvelé, pour une 4e année, sa participation à la Grande Secousse du Québec. Cet événement international de préparation aux tremblements de terre a permis à quelque 45 000 personnes au Québec de mettre en pratique les trois gestes qui pourraient contribuer à leur sauver la vie en cas de séisme, soit se baisser, s'abriter et s'agripper.



Colloque sur les services financiers



Salon de l'immigration

Garder l'assurance de dommages abordable

Les assureurs doivent faire face à une augmentation constante des coûts des réclamations.

Pourquoi les coûts des demandes d'indemnisation sont-ils plus élevés?

- ▶ L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques se traduit par des précipitations plus nombreuses et plus abondantes (pluie et neige) et par des vents violents.
- ▶ Nos infrastructures désuètes et vieillissantes ne peuvent notamment pas gérer les grandes quantités d'eau lors de pluies diluviennes.
- ▶ Aujourd'hui, les sous-sols sont aménagés et contiennent des biens d'une valeur plus élevée; les coûts de remplacement sont par conséquent plus élevés.

Ma prime va-t-elle augmenter, même si je n'ai pas présenté de demande d'indemnisation?

C'est possible. Quand une personne souscrit une police d'assurance, son assureur met le montant de sa prime en commun avec celui d'autres titulaires de polices pour venir en aide à ceux ou celles qui subissent un sinistre au cours de l'année. Une prime est calculée selon la probabilité qu'un assuré présente une demande d'indemnisation et qu'il soit indemnisé à même les fonds mis en commun.

Lorsque l'on s'attend à ce que le coût total des sinistres augmente, les assureurs doivent percevoir suffisamment d'argent sous forme de primes pour couvrir l'augmentation prévue. Certains assureurs vont augmenter les primes dans ce contexte.

La réglementation gouvernementale pourrait-elle contribuer à une baisse des primes?

Non, car plus la réglementation est lourde, plus cela engendre des coûts. Dans un marché où règne la concurrence, il ne pourra y avoir de baisse des primes que

lorsque les coûts des sinistres diminueront.

Quelle est la solution?

En s'adaptant aux événements météorologiques extrêmes, les assureurs, les gouvernements et les propriétaires peuvent contribuer à réduire les coûts des sinistres et des primes.

Actuellement, les assureurs :

- ▶ encouragent les gouvernements à investir dans les infrastructures;
- ▶ travaillent à élaborer une stratégie nationale pour s'attaquer aux inondations de propriétés résidentielles;
- ▶ incitent les consommateurs à s'intéresser aux moyens de protéger leurs biens immobiliers.

Les collectivités peuvent :

- ▶ mettre à niveau les systèmes municipaux de traitement des eaux pluviales et des égouts;
- ▶ investir dans des systèmes de protection contre les inondations et limiter les travaux d'aménagement dans les zones exposées aux inondations;
- ▶ encourager un aménagement du territoire novateur (utiliser, par exemple, plus d'espaces verts pour absorber les précipitations).

Les propriétaires peuvent :

- ▶ installer des clapets antirefoulement et des pompes de puisard;
- ▶ réparer les fissures dans la fondation et imperméabiliser le solage;
- ▶ débrancher les tuyaux de descente pluviale de la conduite d'égout de la ville et s'assurer que l'eau s'écoule en s'éloignant de leur maison;
- ▶ magasiner leur prime d'assurance auprès de plusieurs assureurs;
- ▶ vérifier leur police d'assurance pour s'assurer qu'ils détiennent une protection suffisante.

Aider nos communautés

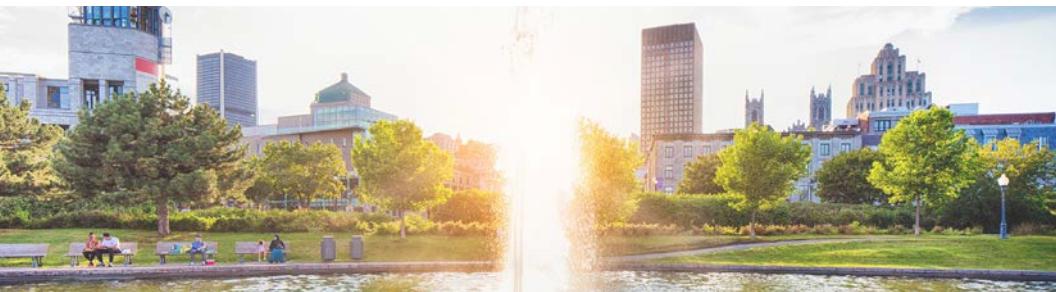
En 2016, ce sont tout près de 5 milliards \$ qui ont été payés par les assureurs de dommages pour couvrir des sinistres assurés liés à des événements météo extrêmes, incluant les incendies en Alberta. Il s'agit du montant le plus important versé par les assureurs pour venir en aide à leurs assurés. Ce chiffre dépasse d'ailleurs le précédent record de 2013, qui s'établissait à 3,2 milliards \$.

Au-delà de la sécurité financière qu'elle procure aux individus en cas de coup dur, l'industrie joue aussi un rôle essentiel en matière de prévention et d'information, notamment par la voix du BAC. Au fil des ans, de nombreux outils destinés à aider les assurés ont été conçus. Et 2016 n'a pas fait exception à la règle.

Voici quelques-unes des initiatives qui ont vu le jour en 2016 :

- ▶ Campagne d'information sur le thème des événements météorologiques, et particulièrement sur les dommages causés par l'eau : publication d'articles sur les sites web de Protégez-Vous, MétéoMédia, Nightlife, Publimaison et autres.
- ▶ Concours Facebook sur les dégâts d'eau. Très populaire, ce concours a fait réagir plus de 4 000 personnes et en a touché directement ou indirectement plus de 155 000.
- ▶ Diffusions sur la chaîne MétéoMédia de quatre capsules télévisées destinées à encourager la population à adopter de bonnes habitudes afin d'éviter les sinistres, à la maison comme en auto. Entre le 1er novembre et le 31 décembre, plus de 2,3 millions de personnes ont eu accès aux conseils du BAC sur la chaîne météo.
- ▶ Diffusion d'un outil sur l'assurance liée à la copropriété dans le *Guide pratique sur la copropriété* des Éditions Protégez-Vous.
- ▶ Production d'un document d'information sur les glissements de terrain et les zones de contraintes à l'intention des municipalités et de leurs citoyens.
- ▶ Création d'un comité d'intention sur l'économie collaborative afin de réfléchir à des pistes de solution globales et diffusion de nouvelles pour aider les consommateurs à faire des choix éclairés en matière d'assurance.
- ▶ Tenue d'un stand sur la préparation aux tremblements de terre au colloque de l'Union des municipalités du Québec, en mai.
- ▶ Tenue d'un stand sur les services du BAC en cas de catastrophe majeure au colloque de la Fédération québécoise des municipalités, en septembre.





Au cours de la même période, le BAC a :

- ▶ diffusé ou cosigné **13** communiqués de presse;
- ▶ accordé **221** entrevues;
- ▶ répondu à **25 000** appels de consommateurs par l'entremise du Centre d'information sur les assurances;
- ▶ diffusé **165** tweets sur le compte @BAC_Quebec, lesquels ont rejoint **72 622** personnes;
- ▶ permis à **1 017 266** personnes d'accéder à du contenu éducatif publié sur la page Facebook d'Infoassurance, le site d'information du BAC destiné aux consommateurs;
- ▶ partagé près de **515 250** pages de contenu avec les **222 000** visiteurs sur le site infoassurance.ca.



BAC @BAC_Quebec · 24 oct. 2016

Les dommages causés par les tempêtes de vent sont-ils couverts?

#assurance

bit.ly/2dD3djH



Lutte au crime d'assurance

Le crime d'assurance se présente sous de nombreuses formes, allant de la collision truquée au vol de cargaison.

L'équipe des Services d'enquête du BAC lutte efficacement contre ces crimes et leurs coûteux impacts. S'appuyant sur l'analyse de données et sur son expertise, l'équipe est à même d'identifier les modèles et les tendances émergentes dans le domaine du crime d'assurance. Le BAC ayant fait du travail collectif une priorité, il communique divers renseignements et analyses à ses membres, forme des représentants de l'ordre et des intervenants de l'industrie, travaille à accroître la sensibilisation des consommateurs et met à profit ses partenariats stratégiques et ses relations à long terme.

La hausse du nombre de renseignements échangés entre les intervenants a permis de contrer de façon importante le crime d'assurance. En 2016, seulement :

- ▶ Près de **22 millions \$** en biens et véhicules volés ont été récupérés grâce au programme de déclaration de vol de cargaison du BAC.
- ▶ Les poursuites ont entraîné la restitution, le recouvrement et la confiscation de biens d'une valeur de **600 000 \$**, ainsi que des peines d'emprisonnement de cinq ans ou plus pour deux des contrevenants.
- ▶ Au total, **208** accusations ont été portées à la suite d'enquêtes sur la fraude en matière de dommages corporels, de vol d'automobiles et de vol de cargaison.
- ▶ Le BAC a enquêté, en étroite collaboration avec l'un de ses membres, sur une opération à grande échelle impliquant des demandes d'indemnisation frauduleuses liées à des inondations qui montraient des signes de la présence du crime organisé. Une enquête criminelle est en cours.
- ▶ Deux grandes enquêtes en matière de fraude relativement à de fausses blessures ont permis de reconnaître la culpabilité de quatre directeurs de cliniques à Toronto et d'un agent du Service de police de la région de Peel, qui a été congédié.



Saisie de véhicules
au Port de Montréal



Le BAC au port de Montréal

- Des enquêtes menées en collaboration avec des organismes du Québec et des membres du BAC ont mené à l'obtention de mandats de perquisition, à de nombreuses accusations et à la récupération de plus de 2 millions\$ en matériel de construction et en véhicules volés.

Par ailleurs, le BAC est aussi très engagé dans la lutte contre le vol et le trafic d'automobiles à destination de l'étranger. En 2016 seulement, grâce à ses méthodes d'enquête éprouvées et à une collaboration indéfectible avec les corps policiers et l'Agence des services frontaliers du Canada, les Services d'enquête du BAC ont réussi à mettre la main sur quelque 220 véhicules volés, entiers et en pièces, pour la plupart des véhicules utilitaires sport. On a aussi retrouvé près de 1 000 pièces d'automobile, parmi lesquelles se trouvaient principalement des moteurs, des portières et des vitres, soit les morceaux les plus prisés par

les voleurs. En tout, ce sont plus de 8,5 millions \$ qui ont été récupérés au port de Montréal puis remis aux assureurs.

Le port d'Halifax n'est pas en reste non plus. En effet, les enquêteurs ont constaté au cours des dernières années que les voleurs du Québec utilisaient de plus en plus le port d'Halifax pour leur trafic, celui-ci étant moins surveillé que le port de Montréal. D'ailleurs, les véhicules et les pièces qui y ont été récupérés en 2016 – d'une valeur de 2 millions \$ – provenaient presque tous du Québec.

Dans le but de sensibiliser la population à ce fléau, le BAC a publié, par voie de communiqué de presse, la liste des dix véhicules les plus volés au Québec. Signe que le sujet suscite l'intérêt du public, la nouvelle a été reprise par les médias et a donné lieu à une vingtaine de reportages.

En collaboration avec ses partenaires, le BAC s'engage à faire baisser sensiblement le crime d'assurance.

Promotion de la littératie financière

L'assurance habitation permet aux propriétaires d'être protégés en cas de sinistres et de ne pas avoir à absorber de lourdes pertes à un moment déjà difficile sur le plan émotionnel.

Avec la multiplication des événements météorologiques extrêmes partout au pays, il est plus que jamais important que chaque propriétaire voie à ce que son immeuble et ses biens soient assurés de façon adéquate.

Le BAC a à cœur de fournir aux consommateurs des connaissances de base en matière d'assurance habitation afin qu'ils soient en mesure de prendre des décisions éclairées. Les consommateurs qui comprennent le fonctionnement de leurs assurances sont plus susceptibles de faire les bons choix pour protéger leurs biens et ceux de leur famille.

Des contrats plus clairs pour les consommateurs

Afin de simplifier les contrats d'assurance, le BAC a revu l'ensemble de ses formulaires d'assurance habitation du Québec (FAHQ). Rappelons que les FAHQ sont utilisés par la quasi-totalité des assureurs oeuvrant au Québec et qu'ils garantissent des protections minimales aux assurés. Sans détailler chaque modification, les intentions des assureurs sont plus claires et plus évidentes dans la nouvelle mouture des formulaires. Par exemple, la location d'une résidence personnelle qui était précédemment autorisée de manière « temporaire » – ce qui laissait place à interprétation –, est désormais permise 30 jours par an, consécutifs ou non, avant d'être considérée comme une activité commerciale par l'assureur.

Par ailleurs, dans le but de répondre aux besoins des citoyens vivant près de l'eau, le BAC a conçu un avenant Inondation qui couvre le débordement d'un cours d'eau.

L'illustration ci-dessous explique les éléments de base de l'assurance habitation.

Éléments de base de l'assurance habitation



L'assurance habitation prévoit généralement une indemnisation couvrant les frais de reconstruction sur le même site, jusqu'à concurrence du plafond prévu par votre police.

Une police d'assurance habitation type ne couvre PAS :

- l'entretien
- l'impôt foncier
- les frais de copropriété
- les paiements d'hypothèque
- le terrain

Comprendre l'assurance

Les assureurs recueillent les renseignements qui, selon leur expérience, les aideront à établir des primes justes et équitables.

Assurance automobile :

- ▶ L'historique de réclamations du titulaire de police
- ▶ Le dossier de sinistres du titulaire de police et des autres conducteurs qui font partie du ménage (accidents responsables, infractions au Code de la sécurité routière, etc.)
- ▶ Le type de véhicule (marque, modèle, année, etc.)
- ▶ Le coût des réparations ou la valeur à neuf du véhicule
- ▶ Le taux de collision ou de criminalité dans le secteur où le véhicule est habituellement utilisé
- ▶ La distance parcourue
- ▶ Toute protection complémentaire et la franchise choisie

Assurance habitation :

- ▶ L'âge, la taille et l'emplacement de l'habitation
- ▶ Les types et la qualité des matériaux et des finitions
- ▶ Le coût de remplacement de la résidence
- ▶ Le type de résidence (maison unifamiliale, appartement, etc.)
- ▶ Les matériaux de construction utilisés (brique, ciment, etc.)
- ▶ La proximité d'une borne-fontaine, d'un poste d'incendie
- ▶ L'historique de réclamations du titulaire de police
- ▶ Le taux de criminalité dans le secteur où est située la résidence
- ▶ Toute protection complémentaire et la franchise choisie

Avoir un inventaire de ses biens à jour permet de faciliter et d'accélérer le processus d'indemnisation lorsque survient un sinistre majeur. Le BAC encourage les consommateurs à parler à leur assureur ou à leur courtier pour connaître les rabais en vigueur auxquels ils ont droit.

Contribution à l'économie canadienne

Les assureurs de dommages contribuent de façon importante à l'économie canadienne en atténuant les répercussions économiques et financières des catastrophes naturelles. En assumant le risque financier, l'assurance permet aux Canadiens de se remettre sur pied après un sinistre. En investissant dans des obligations et des titres boursiers, l'industrie de l'assurance de dommages favorise la création d'emplois et soutient la croissance. Mais surtout, l'assurance incite les consommateurs à réduire leurs risques.

Faits saillants - 2015*



L'industrie de l'assurance de dommages employait
122 500 personnes au Canada.



Les assureurs ont versé **31,7 milliards \$** d'indemnités aux victimes de collisions, de catastrophes naturelles et autres sinistres au Canada.



Sur les 31,7 \$ d'indemnités versées par les assureurs, **9,8 milliards \$** ont servi à payer des sinistres en assurance de biens meubles (habitation et commerciale).



Les sinistres en assurance de biens meubles ont augmenté de manière importante, passant de **24,4 % à 30,9 % du nombre total des sinistres déclarés.**



Les assureurs canadiens ont versé **9 milliards \$** en taxes et impôts aux gouvernements fédéral et provinciaux.

Apport à l'économie du Québec



Au Québec, près de **180** sociétés d'assurance de dommages détiennent un permis pour fournir des assurances habitation, automobile et entreprise aux consommateurs.

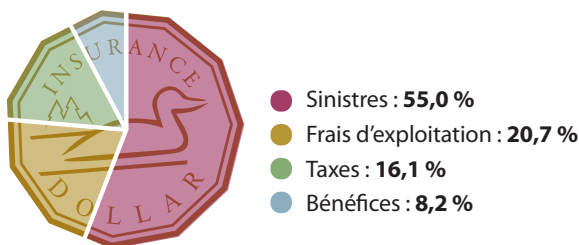
Faits saillants de 2015 :

Sinistres encourus directs : **5,3 milliards \$**

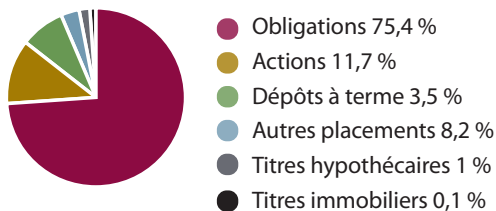
Taxes et impôts : **1,7 milliard \$**

Répartition du dollar d'assurance

Moyenne de 7 ans, de 2009 à 2015, en % du revenu



Placements de l'industrie au Canada Au 31 décembre 2015



Si vous avez des questions, nous pouvons vous aider.

Centre d'information sur les assurances du BAC

Tél. : 514 288-4321

Sans frais : 1 877 288-4321

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Visitez le www.infoassurance.ca

Suivez-nous sur Twitter :

@BAC_Quebec

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de la présente brochure, veuillez communiquer avec la direction des communications et des affaires publiques du BAC au Québec.

ssimard@bac-quebec.qc.ca

Le BAC est l'association sectorielle qui représente les sociétés privées d'assurance habitation, automobile et entreprise du Canada. Ses sociétés membres représentent 90 % du marché de l'assurance de dommages au Canada.



Les données présentées dans la présente brochure ont été rassemblées à partir de diverses sources nationales et internationales, y compris le BAC. Ces données datent de 2014, 2015 ou 2016, selon le moment de leur publication par ces sources. Dans certains cas, en raison de l'arrondissement des nombres, le total peut ne pas correspondre à 100 %. Parce que les sources ont recours à différentes méthodes de collecte de données, il peut exister de légères différences entre des données similaires.